

Conditions générales de vente des services

Nom et Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Prix du traitement à la séance : _____

- Un acompte de 50 CHF sera demandé pour toute réservation. Celui-ci est non-remboursable en cas d'annulation sans préavis d'au moins 24 heures.
- Les informations seront conservées de manière confidentielle, uniquement à des fins professionnelles.
- Les services sont payables lors de chaque session.

Le traitement de détatouage est un traitement esthétique pour lequel il ne peut exister aucune garantie, s'agissant d'un traitement effectué sur une matière vivante. Chaque individu / peau est différent/e et chacun peut réagir différemment. Il n'y a donc pas d'obligation de résultat.

Je soussigné(e) déclare être majeur(e) et avoir répondu complètement et honnêtement à toutes les questions et déclare signaler les changements éventuels lors de séances ultérieures. Je déclare avoir compris les conditions du traitement et déclare m'y tenir. Je ne suis ni sous l'influence de drogue, ni d'alcool et je n'ai pris aucun médicaments ces dernières 48 heures. J'accepte que ma session soit photographiée et / ou filmée (sauf désaccord du client) à des fins marketing ou d'apprentissage. Je désire suivre le traitement de détatouage de mon plein gré et sous mon entière responsabilité. Je me considère en bonne santé et apte à suivre ce traitement. En particulier, je m'engage à consulter un médecin spécialiste en cas de nécessité avant et après chaque traitement et en cas de doute au sujet d'éventuelles contre-indications. Je décharge dans toute mesure permise par la loi le praticien de toute sorte de responsabilités. Le praticien lasériste m'a donné toutes les indications et marche à suivre lors de la cicatrisation du détatouage. Je reconnais donc qu'il est possible que le détatouage s'infecte si je ne suis pas les directives donnée par le praticien lasériste. Ayant été prévenu des risques, je désire encore passer à l'acte du détatouage sur ma personne. Tout litige résultant d'une prestation relève du droit suisse et de la compétence du tribunal du lieu du siège social du cabinet à Aigle / VD en suisse.

J'AI LU CET ACCORD (RECTO-VERSO), IL EST VALABLE POUR TOUTES LES SÉANCES DE DÉTATOUTAGE À VENIR, JE LE COMPRENDS ET JE L'ACCEPTÉ.

Lieu, date et signature :

Consentement éclairé du client

Anamnèse

Êtes-vous en bonne santé ? oui non

Si non, pourquoi ? _____

Avez-vous une peau sensible en général ? oui non

De manière générale, avez-vous une bonne cicatrisation ? oui non

Avez-vous pris récemment un traitement médicamenteux, en dehors de la contraception ou des hormones thyroïdiennes ? oui non

Si oui, lequel ? _____

Prenez-vous des substances fluidifiant le sang ? oui non

Si oui, veuillez consulter votre médecin traitant.

Avez-vous bénéficié d'une vaccination il y a moins de 3 jours ? oui non

Si oui, attendre 3 jours après l'injection du vaccin.

Avez-vous un pacemaker, des implants ou des prothèses ? oui non

Si oui, dans quelle région du corps ? _____

Êtes-vous sujet à des problèmes de cicatrisation ? (cicatrices chéloïdes / cicatrices hypertrophiques) oui non

Utilisez-vous des produits photosensibilisants ? (sensible à la lumière) oui non

Si oui, lesquels ? _____

Avez-vous une exposition régulière et prolongée au soleil, solarium ou utilisez-vous des produits bronzants ? oui non

Si oui, veuillez préciser _____

Avez-vous appliqué un produit sur la zone à traiter depuis 48h ? oui non

Si oui, veuillez préciser _____

Détatouage laser

- Le traitement en vue de l'élimination ou de la réduction de tatouages est effectué avec un laser Nd : YAG Picoseconde. La lumière émise par le laser est absorbée par les pigments exogènes du tatouage et par la mélanine de la peau. Par effet photo-mécanique et / ou photothermique, ces pigments sont brisés en fragments plus petits. Ils seront progressivement éliminés par la peau et par le système immunitaire et lymphatique les semaines suivantes.

- Le détatouage esthétique traite facilement des tatouages de couleur foncée (p.ex. noir, bleu ou brun) ainsi que rouge. Le jaune, vert, bleu-clair, blanc et beige seront traités plus difficilement. Il est impossible de prévoir le taux de réussite qui, dans certains cas, peut être nul. Certaines couleurs donnent de meilleurs résultats que d'autres. Plus le tatouage est distal, profond et plus la densité de pigments est importante, plus le tatouage sera difficile à traiter.

- Le nombre de séances pour atteindre un résultat maximal n'est pas prévisible. Il est en moyenne de 5 à 10 séances pour de bons résultats et, dans certains cas, peut dépasser 20 séances. L'intervalle minimale entre chaque séances est de 50 jours.

Effets secondaires

- La plupart des gens ressentent un picotement et une sensation de chaleur lors du tir laser. L'éventuelle sensation de douleur varie selon les individus, leur état nerveux et les parties du corps. La sensation de douleur doit rester supportable et être annoncée à l'opérateur.

- Il existe un risque important de saignement, d'infection, de brûlure, d'ampoule, de dépigmentation, de sur-pigmentation et de cicatrice. Ces risques sont d'autant plus élevés que la peau est mate, foncée ou bronzée ou que le tatouage est difficile à traiter.

- La peau peut présenter une sensation de démangeaison après les séances.

- Certains pigments clairs virent en une couleur foncée lors de l'exposition au laser et deviennent définitivement résistant au traitement.

- Certaines maladies peuvent favoriser la survenue d'effets indésirables ou causer des déséquilibres suite à une ou plusieurs séances de traitement.

Contre-indications

Voici une liste non exhaustive de situations pour lesquelles votre médecin doit délivrer un certificat d'aptitude à la pratique du détatouage laser :

- Affection de la glande surrénale ou des reins
- Toutes les maladies de peaux (p.ex. herpès, psoriasis, eczéma, etc.)
- Allergies au soleil, manifestation allergique cutanée
- Maladies immunitaires comme une diminution du système immunitaire
- Maladies infectieuses ou infections en cours
- Maladies de coagulation (thrombose, caillot, phlébite, embolie)
- Déséquilibre hormonal
- Maladies du système nerveux comme l'épilepsie
- Maladies endocrinologiques comme le diabète
- Maladies cardiaques ou trop grande pression sanguine, pacemaker
- Cancer
- Grossesse et allaitement.
- Cicatrices chéloïdes / hypertrophiques

Avant la séance

- Il faut éviter d'exposer le tatouage au soleil 15 jours avant.

- Le jour de la séance, la peau ne doit pas être bronzée, doit être propre, non crémée, non maquillée, exemptée d'irritations, d'éruptions ou de blessures.

Après la séance

- Il est important de prendre des précautions pour éviter les infections et favoriser une guérison rapide. Pendant 5 à 10 jours après la séance, appliquer une légère couche de crème désinfectante et cicatrisante (Bepanthen Plus®) 2 à 3 fois par jour. Selon l'occupation journalière laisser la zone respirer. Dans le cas contraire, protéger la zone par une gaze stérile. Ensuite pendant tout le processus de cicatrisation, appliquer une crème régénérative (Cicalfate Avène® ou Cicaplast La Roche-Posay®).

- Pendant 15 jours après la séance, il faut éviter une exposition prolongée à la transpiration (sport, sauna, etc.) et à l'humidité (bain, piscine etc.).

- Pendant 30 jours après la séance, il ne faut pas exposer la zone traitée au soleil, ni à d'autres formes de rayonnement (solarium etc.).

- Il ne faut absolument pas arracher, ni accélérer la chute des éventuelles cloques / croûtes qui se formeraient à la surface de la zone traitée.